



Bruyères, le 19 septembre 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA
Au GRAND SALON DE L'HOTEL DE VILLE
MARDI 24 SEPTEMBRE 2024 à 20 heures 00
Grand salon de l'Hôtel de Ville

Ordre du jour :

Décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

- Finances - Subvention "Labellisation 80ème anniversaire de la libération"
- Finances - Subvention à l'Association "La Meute du T.C.V"
- Finances - Subvention à l'Association "Bruyères Badminton"
- Finances - Budget Eau - admissions en non valeur et créances éteintes
- Finances - Budget Principal - Décision modificative n°1 (compte 041, compte de provision)
- Finances - Budget Eau - Décision modificative n°1
- Finances - Budget Principal - Vente ordinateurs de la médiathèque
- Finances - Prime baccalauréat 2024
- Finances - Acquisition de vaisselle du "Lycée Jean-Lurçat"
- Patrimoine - Don Deschaseaux
- Urbanisme - Rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols 2021-2024
- Urbanisme - Forêt - achat de parcelles c1 - c3
- Administration Générale - Petite enfance - Projet d'établissement "Les lutins de l'Avison"
- Administration Générale - Convention tripartite de partenariat OT - Commune - Association Osiris
- Administration Générale - SDEV - Rapport annuel d'activités 2024
- Économie - Ouvertures des commerces les dimanches en 2025
- Personnel - Création d'un emploi permanent au service crèche
- Personnel - Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité au Musée
- Question diverses



Le Maire,

Denis MASY